

**SAMEDI LE 29 JUILLET
LA TRAVERSÉE DU LAC SUIVIE
DES CÉLÉBRATIONS DU
35^E ANNIVERSAIRE**

Vingt-trois nageurs de tous les âges ont participé à la traversée du lac O'Malley cette année, ce qui constitue un record de participation. Bravo à tous les nageurs et félicitations à Victoria-Rose Vachon-Bégin de Québec (11 ans), première à revenir à la plage. Merci à tous ceux qui sont venus les encourager. Un merci tout spécial aux deux premiers répondants qui se sont assurés que le tout se déroule en toute sécurité !

La Fête des voisins qui a débuté en fin d'après-midi par un cocktail, fut suivie d'un méchoui sous le chapiteau. Plus de soixante-dix membres et invités ont pu festoyer et échanger. Soulignons la présence de Messieurs Jean-Pierre Naud, président de l'APELO et Jean-Claude Duff, conseiller à la municipalité d'Austin. M. Naud sera candidat comme conseiller aux prochaines élections municipales et M. Duff, conseiller à la municipalité; ce dernier agit depuis quelques années comme président d'assemblée lors de nos assemblées annuelles.



UNE FÊTE DES PLUS RÉUSSIES

MERCI À TOUS CEUX ET CELLES QUI Y ONT
CONTRIBUÉ !

**LA GUIGNOLÉE DE LA RENTRÉE
1-2-3 SEPTEMBRE (en avant-midi)
FIN DE SEMAINE DE LA FÊTE DU
TRAVAIL**

L'APDMO désire poursuivre ce beau geste de solidarité envers nos concitoyens et c'est pourquoi une douzaine de bénévoles solliciteront votre générosité encore une fois cette année. Nous recueillerons des denrées alimentaires non périssables et/ou des dons en argent au profit de la Banque Alimentaire de Magog.

Afin d'accélérer la cueillette et ainsi minimiser le temps consacré par les bénévoles, nous apprécierions si vous pouviez préparer à l'avance vos dons.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour cette activité qui requiert environ 3 heures de votre temps. Inscrivez-vous par courriel à info@apdmo.com.

L'an dernier c'est plus de 250kg en denrées alimentaires et 765 \$ qui ont été amassés.

Nous comptons sur votre générosité encore une fois pour dépasser ces montants.

**RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE (RCR)
DÉFIBRILLATEURS EXTERNES AUTOMATISÉS
(DEA)**

La municipalité offre gratuitement aux citoyens une formation de 4 heures à l'hôtel de ville le samedi 9 septembre prochain de 8h00 à 12h00

Inscription obligatoire avant le 25 août 2017 au
(819) 843-2388





BACS BLEUS ET BRUNS ET PLAQUES DE NUMÉRO CIVIQUE ENDOMMAGÉS

La municipalité a les pièces pour réparer vos bacs à l'exception des bacs verts qui vous appartiennent. Communiquez avec eux au (819) 843-2388.

Également, les plaques portant le numéro civique en bordure de rue et qui permettent aux services d'urgence de vous repérer facilement sont réparées par la municipalité. Il vous suffit de les en aviser.

BACS BLEUS, BRUNS ET VERTS EN BORDURE DE LA RUE

L'emplacement de plusieurs bacs sur le domaine n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Nous distribuerons lors de la Guignolée de la Rentrée une lettre explicative à cet effet. Nous espérons ainsi éviter aux contrevenants des amendes éventuelles et améliorer l'aspect visuel du domaine.

ÉCHÉANCES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT AU DOMAINE

Règlement 07-349 (Expropriation) – Échéant en 2018 (dernière taxation en 2018)

Règlement 05-327 (Mise à niveau des chemins) – Échéant en 2019 (dernière taxation en 2019)

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE (PERSONNES NON DOMICILIÉES) ÉLECTIONS DU 5 NOVEMBRE 2017

Si votre résidence à Austin n'est pas votre résidence principale, vous devez être inscrit sur la liste électorale municipale pour exercer votre droit de vote lors de l'élection du 5 novembre. Notez toutefois qu'il n'est pas nécessaire de vous réinscrire si vous avez déjà déposé une demande d'inscription, à moins que des changements ne soient survenus dans votre situation depuis la dernière élection municipale (automne 2013). La demande d'inscription ou la procuration, dûment complétée et signée, doit être reçue au bureau municipal au plus tard le 1^{er} octobre 2017. Les demandes d'inscription et les procurations reçues du 2 au 20 octobre inclusivement seront traitées par la commission de révision. Après le 20 octobre, aucune personne ne pourra être inscrite sur la liste électorale pour l'élection en cours. Pour plus d'informations, consultez le site web : www.municipalite.austin.qc.ca/fr/elections

LOCATIONS À COURT TERME (MOINS DE 31 JOURS)

La location à court terme de chalet ou résidence dans le domaine est malheureusement de plus en plus observée. Elle crée de la frustration chez les voisins qui doivent subir le va-et-vient des locataires temporaires. Une pratique que Québec entend pénaliser davantage en augmentant notamment le nombre d'inspecteurs. Si vous êtes au courant de cette pratique illégale chez votre voisin, n'hésitez pas à porter plainte à la municipalité en suivant ce lien. www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/PLAINTE.pdf

AVEZ-VOUS RENOUVELÉ VOTRE ADHÉSION ANNUELLE À L'APDMO ?

Aidez-nous à poursuivre nos actions en renouvelant sans tarder !

Merci de votre appui.
www.apdmo.com